

Compte-rendu de réunion du Comité Directeur du jeudi 21 juin 2018

Présents : C Van Rijswijk, R Devulder, A Picard, P Dorne, C Dorne, G Kiszka, M Audouin, E Rose, J.C Widelka, G Devulder, A Parisot

Absents excusés : J Bayard, G Garcin.

1- Budget Prévisionnel 2019

Alain donne quelques éléments pour l'élaboration du budget 2019.

- Les frais fixes du club s'élèvent à 1268€ (Assurance, Jimdo, frais de fonctionnement, participation du club de 2€ par licence, au repas de fin d'année etc...).
- En ressources : la subvention de la Mairie qui baisse régulièrement 1500€ en 2016, 1250€ en 2017, 850€ en 2018 en 2019 ? Inscription payante à notre organisation depuis 2018 (2€), adhésion au club (5€).

Un équilibre entre les ressources et les dépenses sera à déterminer à l'élaboration du budget 2019. Que chacun y pense avant notre réunion de CD préparatoire à l'AG.

2- Validation du Bulletin d'Inscription et de la Feuille de Route pour la Joël Dagniaux

Seules 2 propositions ont été faites : Alain et Roger. Ces 2 propositions sont projetées et servent de base de travail.

Bulletin d'inscription (A.Picard se charge de le préparer avec les modifications évoquées)

Tarif : gratuit pour les moins de 18 ans licenciés ou non. Pour les licenciés

UFOLEP convention avec FFCT : idem licenciés FFCT (2€). Pour les non licenciés ou sans présentation de licences (4€).

Pour les parcours : Distance et Dénivelé, pas de flèches-papier couleurs de fléchage. On garde : 1 Très facile, 2 Facile, 3 Difficile.

Le fléchage des parcours se fera par une simple pointe de flèche en V de couleur (peinture délébile) en indiquant le ou les N° aux endroits où les différents parcours se séparent. La peinture BLANCHE est INTERDITE.

Feuille de Route (A. Picard et/ou R. Devulder vont la mettre en forme)

Un seul point de convivialité : Néry

Présenter les parcours horizontalement avec la distance et le dénivelé.

3- Organisation de la JD

Faire les déclarations à la Sous Préfecture de l'Aisne (Soissons) et de l'Oise (Clermont) en se servant du CERFA 15826*01 pré-rempli par la FFCT. (P. Dorne)

En joignant :

- L'itinéraire détaillé incluant le plan des voies empruntées et la liste de ces voies.
- Les points de rassemblement ou de contrôle préalablement définis et les plages horaires de passage estimées.
- L'attestation de police d'assurance 2018 fournie par l'assureur fédéral.

Demande à faire à la Mairie de Néry pour le point convivialité. (P Dorne)

Etablir un Règlement Intérieur de la randonnée pour affichage sur le lieu de départ.(A Picard)

Prévoir un poste d'inscription 4^{ème} trimestre à la FFCT (A. Picard).

Prévoir la Feuille de Résultats pour le Codep (JP Groux)

4- Site Internet

- Garder les programmes mensuels sur l'année en cours.
- Information Générale à mettre sur site : Routes interdites aux organisations cyclo dans l'Oise. (Pj)

5- Questions diverses

- Avant chaque réunion mensuelle, le secrétaire envoie un rappel par mail.
- Prochaine réunion du CD : la réunion que nous avons prévue le Vendredi 7 septembre est reportée au **Mardi 11 septembre à 16h30 au local cyclo.**

A l'ordre du jour : Organisation de la JD
Pré-calendrier 2019
Questions diverses

Pièce jointe

- Routes Oise interdites

Le Secrétaire : R Devulder

Le Président : C Van Rijswijk